



23 AU 25 MAI 2022

## LES ASSISES DE LA PARENTALITÉ



La notion de famille,  
dans la société mahoraise,  
ne se limite pas aux parents.

La famille, avant tout, c'était la maison qui réunissait ses membres, sous le même toit, mais aussi autour : le père, la mère, les frères, les sœurs, les cousins, les cousines, les neveux... ce sont aussi les grands-pères, les grands-mères, les tantes, les oncles, c'est aussi la communauté du quartier ou du village tout entier !

L'enfant mahorais naît dans un monde traditionnellement duel :

- **le monde visible** : la vie quotidienne, le présent, l'immédiateté voire l'urgence ;
- **le monde invisible** : les ancêtres, le temps long, la projection...

Le développement de l'enfant et sa capacité à atteindre l'âge adulte de manière optimale sont liés à l'équilibre et l'harmonie à trouver entre ces deux mondes.

Les connaissances, les compétences socio-culturelles qu'il obtiendra, l'appartenance à l'une ou l'autre classe socio-économique vont-elles faire de lui un être original, **culturellement mahorais** ?

À chaque étape de la vie correspondent des compétences socioculturelles, des niveaux de responsabilité qui vont permettre à chacun de trouver sa place dans la société et d'y prendre une part active.

Mais une jeunesse souvent désœuvrée, les mineurs isolés, les enfants non scolarisés, les enfants des périphéries aux parents en situation régulière ou pas, cette jeune humanité hétéroclite, au futur incertain, crée par ses errements actuels une perte de repères, par rapport à la norme familiale traditionnelle, et génère un sentiment de malaise et de mal-être dans toute l'île.

Les profonds changements impliqués par les évolutions sociétales que développe l'ensemble de la société mahoraise et la réalité difficile, au quotidien, vécue par une grande partie de la population sont susceptibles de conduire à une crise majeure.



## UN EFFACEMENT DES REPÈRES TRADITIONNELS



**Il est impossible, pour une bonne partie de la population, de suivre et de comprendre les profondes transitions sociétales sur l'île.**

Le cadre traditionnel de référence disparaît et les parents parfois démunis ne parviennent plus à jouer leur rôle premier d'éducateurs de leurs enfants.

On vit à Mayotte une mutation de la société. Des fossés se creusent tous les jours un peu plus entre générations et entre communautés.

Il y a difficulté à se projeter dans un futur proche et viable. On ne réussit pas à se construire dans ce nouveau contexte, et hélas dans la liste de ces incertitudes, la notion de parentalité se délite.

**Nous vivons, aujourd'hui, une intolérable casse sociale.**

Cet état de la jeunesse est un reflet de l'état de la société mahoraise aujourd'hui. Il est donc nécessaire d'y travailler collectivement.

Il y a bien sûr nécessité d'une politique publique d'éducation des enfants, de la jeunesse, depuis le niveau national jusqu'au territoire mahorais.

**Et nous pensons qu'il y a aussi nécessité d'une politique forte d'éducation en direction des parents, plus particulièrement des jeunes parents.**

**Pour réussir, il faut des moyens, financiers et humains.**

Notre appel à la mobilisation collective et partagée part de ce constat.

## // Cet état de la jeunesse est un reflet de l'état de la société mahoraise aujourd'hui. //



Les crimes commis et la répétition des violences juvéniles, peu contrôlables, expriment un malaise général. Les médias et les pouvoirs publics eux-mêmes nous alimentent au quotidien de leurs préoccupations face à cela.

**Il ne suffit plus de se rappeler d'un passé qui aurait été meilleur : nous devons penser et agir sur le présent pour penser et préparer l'avenir.**

## QUEL PROJET DE SOCIÉTÉ ?

**Dans notre île, nous sommes ô combien solidaires !**

Lors des manifestations nées de ces événements cruels, toutes les communautés de Mayotte, sans distinction aucune, se retrouvent dans les défilés de la manière la plus spontanée et unie pour exprimer leur indignation et leurs frustrations. Nous sommes donc bien capables de nous mobiliser et nous en avons le goût, le pouvoir, la responsabilité.

**Et si nous faisons de l'Éducation à la Parentalité un vrai sujet de société qui mobiliserait tout le territoire ?**

Aujourd'hui, quand nous fêtons la victoire du club sportif d'un village, l'événement mobilise la population de **tous** les villages, dans **tous** les médias, chacun se sent concerné, **c'est Mayotte qui vient de gagner !**

**La paix et la sécurité doivent venir de l'intérieur, pas de Paris !**

Alors retrouvons-nous, réinventons des outils communs, concertés, efficaces, qui seront nos atouts pour endiguer la violence juvénile.

**L'antidote, c'est bien l'éducation de tous les enfants de Mayotte, dès le plus jeune âge, et sur la totalité et la pluralité de leurs parcours.**

Pour cela, aux CEMÉA, nous renouvelons notre appel : nous avons besoin de plus de solidarité, plus d'imagination, plus d'innovations et plus de courage politique face à cette casse humaine et sociale.

**Nous devons et pouvons retrouver un élan constructif pour Mayotte.**



## VALORISER LES COMPÉTENCES ÉDUCATIVES DES PARENTS

Si nous sommes tous là aujourd'hui, à nous indigner des comportements et de la violence inédite chez beaucoup de jeunes, **nous devons aussi nous demander comment faire pour aider les parents, les accompagner, trouver les moyens de renforcer leurs compétences éducatives, les aider à se sentir légitimes dans l'exercice de leurs responsabilités.**

Les liens au sein de la cellule familiale doivent être non seulement retrouvés, mais préservés, renforcés, valorisés.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus avec la population mahoraise des années 1980 ; elle est plus nombreuse, plus jeune, plus composite...

En repensant au collectif, nous devons agir durablement face à l'émiettement des liens sociaux. Les parents ont des responsabilités dans la qualité de ces liens et nombre de pistes de réflexion existent pour les amener à se recentrer. Mais c'est, dans bien des cas, parce qu'ils sont seuls et démunis qu'ils baissent les bras.

**// Nous devons agir durablement face à l'émiettement des liens sociaux. //**



## LE RÔLE DE L'ÉTAT ET DES INSTITUTIONS

**Tous les enfants qui grandissent sur les territoires de la République ont droit à une éducation. C'est une priorité absolue pour l'État et les institutions publiques de trouver des moyens pour ce faire.**

Il convient donc de réfléchir à la façon dont les institutions, les pouvoirs publics, les associations, peuvent intervenir comme supports d'actions.

En repensant au collectif, nous devons agir durablement face à l'émiettement des liens sociaux.

Nous savons tous combien les filles, qu'elles soient enfants mahoraises ou enfants de personnes en situation irrégulière, sont très encadrées dans leur éducation familiale. Nous ne les voyons jamais casser des voitures, sur les barrages de routes, caillasser des bus ou les forces de l'ordre ! C'est parce que les parents, les familles, se donnent les moyens pour les encadrer et réussir leur éducation.

**Partant de ce constat, ces jeunes parents doivent être aidés, accompagnés, pour qu'ils acceptent d'en faire autant pour leurs garçons !**

Ils ont le droit et le devoir d'être aussi attentifs, bienveillants mais aussi fermes envers eux.

**Une éducation et une instruction responsables, telles qu'elles ont été appliquées de façon séculaire, c'est un bain de pratiques et d'activités quotidiennes aussi bien personnelles que familiales, de valeurs apprises dans les écoles de la République comme dans les écoles privées : le respect, l'entraide, la solidarité, le refus de la violence, le sens de l'engagement, le partage de responsabilités, le sens du bien commun...**







## Pour agir, nous proposons des **ASSISES DE LA PARENTALITÉ** à Mayotte, du 23 au 25 mai 2022.

- Dans notre action, nous refusons de stigmatiser ou catégoriser a priori « les jeunes », a fortiori ceux qui rencontrent des difficultés. Ce sont les difficultés, leurs causes, leurs origines, qui doivent être identifiées.
- De même nous ne considérons pas les adultes comme démissionnaires ou incapables. Nous savons qu'ils sont le plus souvent volontaires pour rechercher les moyens de faire face, se repérer, renouer des dialogues.
- Nous voulons donc privilégier l'écoute, l'échange, pour que puisse être précisée la source de la difficulté, évoquer les pistes de solutions supportables pour avancer.
- Enfin nous pensons qu'il n'y a pas de « petites » difficultés. Un espace d'éducation ou d'apprentissage rompu à l'école, à la maison, dans le village...

Nous sommes là pour aider les parents, pour les accompagner, pour trouver les moyens de renforcer leurs compétences parentales, les aider à se sentir légitimes dans l'exercice de leurs responsabilités.

Résumons l'action que nous voulons porter à l'échelle du territoire de Mayotte : **ces assises vont cibler des objectifs, aider les parents, et plus généralement les adultes :**

- à se réapproprier l'espace public, une parole et des actes au quotidien, porteurs de transmission, de valeurs sociales ;
- à leur redonner confiance en renforçant leurs compétences éducatives, afin qu'ils puissent gérer plus efficacement les relations avec leurs enfants et affirmer leur place prépondérante pour faire face aux défis de la vie quotidienne.

Pour cela, nous envisageons l'organisation de tables rondes autour des thématiques suivantes :

**Table ronde n°1 : Le rôle des parents : que dit le Droit ?**  
À Mayotte ? Dans l'éducation traditionnelle ? Y aurait-il une loi qui autorise les parents de ne pas assurer l'éducation de leurs enfants ?

**Table ronde n°2 : Sources de difficultés, les évolutions rapides et les révolutions dans la société mahoraise, les nouvelles familles, les familles en périphérie. Et les jeunes parents ?**

**Table ronde n°3 : Qu'est-ce que c'est la légitimité d'adulte ?**  
Devenir parent ? Comment construire cette légitimité d'adulte ?

**Table ronde n°4 : La transmission, les enjeux pour l'autorité ?**  
Le bien commun dans le quotidien à Mayotte ?  
La question de l'autorité, de la parentalité ?

**Table ronde n°5 : Éducation à la parentalité**  
Comment l'institutionnaliser dans les villages de Mayotte ?  
Quelle est la place de l'autorité publique face à une violence juvénile non contrôlable ? Une affaire de l'institution publique ?



Contact : Abdoulanzize AHMED Koudra  
Chargé de Communication - 06 39 22 44 04  
Secrétariat : secretariat@cemea-mayotte.org  
www.cemea-mayotte.org



RÉGION ACADÉMIQUE  
MAYOTTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement  
et aux sports



Direction  
de l'Économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités  
(DEETS)